

L'éducation civique de la femme : (lettre de Hollande)

Autor(en): **P. de H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 48

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les femmes peuvent se réunir pour travailler. Des machines à coudre y sont à leur disposition et, certain jour de la semaine, M^{lle} Lagerstedt vient y faire la lecture. On y donne aussi des cours de couture aux jeunes filles, après les heures de classe, ainsi que des cours d'ouvrages pour les mères de famille. Deux fois par année a lieu une vente publique des ouvrages confectionnés. Pour les garçons, il y a des ateliers, où ils peuvent apprendre la menuiserie, la serrurerie, sous la direction d'hommes du métier. Les matinées sont réservées à l'école enfantine, qui réunit tous les enfants du « settlement » et même d'autres, habitant la même rue, et les soirées aux jeunes gens et aux familles. Le dimanche, des cultes y ont lieu. Dans un magasin coopératif, les habitants trouvent les denrées alimentaires nécessaires, à un prix moins élevé qu'ailleurs, et participent aux bénéfices, réservés cela va sans dire aux seuls locataires de la fondation Lagerstedt.

C'est en 1892, sur la base d'une société par actions, qu'ont été établies les habitations de M^{lle} Lagerstedt. L'intérêt donné aux actionnaires ne peut dépasser 4 %. Le surplus des bénéfices est placé pour créer de nouvelles habitations, et alimente les fonds destinés aux œuvres pour venir en aide aux habitants du settlement, telles que colonies de vacances, secours aux membres infirmes ou malades, etc.

Il y aurait des pages encore à écrire sur les œuvres sociales féminines, sur l'*Union Fredrika Bremer*, en particulier, fondée en 1884, dans le but de former un centre pour tout ce qui se fait au profit de la femme et d'unir tous ceux qui voudraient travailler aux réformes morales intellectuelles et économiques qui la concernent, et qui publie une revue bi-mensuelle *Dagny*, où se traitent les questions qui ont rapport aux intérêts féminins. Il faudrait parler aussi des associations de production, extrêmement développées dans les pays du Nord. Favoriser et améliorer les industries du pays, ameublement, industries textiles, poterie, costumes nationaux, dentelles, broderies, tel semble être avant tout le but des coopératives de production, en Suède. C'est ce que recherche la *Föreningen för Svensk Hemslogel*, qui expose des chambres meublées d'après des modèles trouvés dans des habitations de Dalécarlie et d'autres parties du pays. Il arrive que l'on découvre, ici et là, quelque paysan qui, dans ses moments de loisir, fabrique et sculpte une chaise, un fauteuil, un tabouret, ou tout autre objet, toujours le même. Ce modèle sert de base à l'ameublement complet d'une chambre, c'est-à-dire que d'après la chaise, le tabouret ou le fauteuil donnés, on dessine ici la table, le banc, l'armoire, le lit, etc., etc., et qu'on obtient ainsi un ensemble qui est souvent d'une harmonie de lignes et d'une originalité rares. Car il y a des artistes, parmi ces habitants de Dalécarlie. La décoration de leurs demeures — simples huttes de bois — en témoigne, et ils ont contribué à créer en Suède un art de l'habitation très répandu et qui n'est pas un des moindres charmes du pays.

Ceux-là que la terre, quoique plus rude que chez nous, nourrit, et qui ont encore le loisir de créer de la beauté, sont parmi les privilégiés et ne connaissent pas l'âpre lutte qui se livre dans les villes, pour la conquête du pain de chaque jour, lutte à laquelle, presque partout, la femme d'aujourd'hui doit prendre part. Il y a en Suède beaucoup de syndicats d'ouvrières. On n'y est pas encore arrivé toutefois à réglementer le travail à domicile, mal rétribué, mais en suite d'une enquête qui vient d'être faite et dont les résultats seront publiés, il est à prévoir qu'une loi sur le travail à domicile sera introduite en Suède. On n'y connaît pas les Ligues Sociales d'Acheteurs, qui, dans plusieurs pays, ont tout fait pour remédier aux abus du travail à domicile,

Les magasins ne se ferment généralement qu'à 8 heures. Pourtant, j'ai pu me convaincre qu'en été plusieurs grands magasins étaient fermés à 6 heures.

D'ailleurs le travail de nuit des femmes est défendu en Suède, depuis 6 heures du soir à 6 heures du matin. Il en résulte que, de ce fait, les femmes sont exclues de plusieurs métiers, et ne peuvent être, pour ne citer qu'un exemple, employées dans les imprimeries. C'est ainsi que souvent les mesures de protection sont des épées à deux tranchants.

Mais je ne suis pas en souci pour les femmes de Suède : elles sauront conquérir leur place, toute leur place au soleil, comme leurs sœurs de Norvège et de Danemark, et, de leur participation à la législation ouvrière ne pourront résulter que d'heureux résultats pour la communauté qui souffre, là comme chez nous, du caractère exclusif, imprimé par le seul élément masculin aux lois qui la régissent. L'époque actuelle a besoin, pour édifier une société meilleure, de la collaboration de l'humanité intégrale, — représentée par l'homme et la femme. Marguerite GOBAT.

L'Éducation civique de la Femme

(LETTRE DE HOLLANDE)

Si la femme est appelée à jouer plus tard un rôle spécial en politique, à donner une impulsion nouvelle au bien-être de la communauté, il est de toute nécessité qu'elle s'y prépare *plus* que l'homme, parce que ce domaine lui est moins connu, et d'une *autre façon* : elle apporte un élément nouveau, qu'il s'agit de développer avec soin, afin de lui faire produire son maximum de rendement.

Il s'agit donc de trouver une forme d'éducation civique qui soit abordable à toutes les femmes, qui ne leur prenne pas trop de temps, et qui s'occupe en premier lieu de leur donner une idée claire et nette de tous les changements qui nous tiennent le plus à cœur. Si tout cela se grave nettement en notre esprit, nous saurons faire prévaloir nos idées, à quelque parti politique que nous appartenions plus tard, puisque bien des hommes les partagent déjà.

Quels sont ces vœux ?

En grandes lignes on peut dire qu'ici, comme ailleurs où le suffrage féminin a été introduit, la femme après s'être heurtée en premier lieu aux lois qui la lèsent, s'est intéressée plus spécialement aux questions sociales, morales et humanitaires. Tandis que les autres domaines s'adaptent plus ou moins exclusivement à l'esprit masculin.

C'est l'homme qui bâtit la maison. C'est la femme qui donne son charme au « home » en y ajoutant « the finishing touches ». N'en sera-t-il pas de même pour la « cité future » ?

Les questions pour lesquelles toute femme s'intéresse naturellement quand elle songe à sa sphère d'action politique se tournent donc toujours du même côté : acquisition de ses droits personnels, de son indépendance économique par un travail plus rémunérateur, pour commencer. Pacifisme — une paix durable étant la condition expresse du progrès. Viennent ensuite les questions ouvrières, l'alcoolisme, l'immoralité, l'éducation, l'hygiène, la falsification des denrées, le logement, la protection de l'enfance, la prévention de la criminalité, la coopération, etc.

N'est-il pas évident que justement dans ces questions-là, si nous voulons obtenir des progrès véritables, il s'agira de sekunder les lois par une éducation civique et morale plus appropriée que celle qu'on nous a offerte jusqu'à présent ?

Or, pour savoir une chose... il faut l'avoir apprise.

Voici ce que fait notre *Bond* : à côté de cours, de conférences pratiques et théoriques (où la politique ne tient pas une grande place) et qui sont tantôt populaires, tantôt plus scientifiques, nous tâchons de développer à un haut degré le goût de l'éducation à domicile, de l'instruction par soi-même. Soit par la lecture privée, soit par des réunions intimes où l'on lit et discute sur des questions du genre décrit plus haut, tout en faisant un travail manuel qui ne demande pas trop d'attention. Presque chacune de nos sections possède quelques livres, des brochures et des revues qui circulent régulièrement.

Mais pour compléter le décousu de tout cela, voici ce que nous avons imaginé en dernier lieu : une petite bibliothèque choisie à 20 fr., contenant environ 80 brochures triées très soigneusement et qui contiennent sous une forme populaire et agréable à lire les notions primaires sur tous les sujets ci-dessus mentionnés. Un des modèles du genre, nous l'avons trouvé en Suisse. C'est *La Coopération*, par Frieda Schweitzer.

Le tout forme donc comme un cours très simple de connaissances sociales et politiques, complété par un petit catalogue raisonné que la section envoie à tous ses membres quand elle achète une bibliothèque. Les grandes sections en placent plusieurs dans les différents quartiers, chacune avec une bibliothécaire, qui y consacre consciencieusement une partie de son temps. Elle est censée connaître le contenu des opuscules afin de pouvoir les recommander avec tact et étendre peu à peu le cercle de ses lectrices, et surtout pour pouvoir en parler avec elles quand l'occasion s'en présente. Le contact des opinions finira peut-être par combler un peu le gouffre entre les classes, si grand chez nous.

Voilà donc l'éducation civique, morale et sociale de la femme en vue de ses droits futurs, et telle que nos écoles ne songent guère encore à la donner. Mais ne vaut-il pas mieux que ce soient les femmes elles-mêmes qui prennent en main cette tâche délicate, une véritable tâche d'honneur ?

Libre aux bibliothécaires de compléter la collection par de bons livres plus dispendieux. Nous avons voulu donner le minimum nécessaire à un prix abordable.

L'idée commence à prendre : en moins d'un an 70 de ces bibliothèques ont été placées dans nos sections, dont 26 ont pu être offertes gratuitement aux moins favorisées, grâce aux dons qui ont afflué de tous côtés sans jamais avoir été sollicités.

P. de H.



*Association nationale suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Groupes.

GENÈVE. — Une assemblée générale extraordinaire de notre Association, réunie le 25 septembre, principalement pour discuter un projet de révision des statuts centraux, a pu se convaincre que l'hiver s'annonçait sous d'assez heureux auspices. En effet, les élections législatives de novembre 1916 nous ont fourni l'occasion de faire sans retard auprès des partis politiques cantonaux la démarche conseillée par le Comité Central suisse, soit la demande d'inscription à leur programme du suffrage féminin. Des lettres officielles furent écrites, dans le courant d'août, aux grands partis, auxquelles répondirent le parti jeune-radical et le parti socialiste, le premier par une platonique manifestation d'intérêt et la demande d'une conférence... après les élections! le second, alors, par l'inscription à son programme du suffrage féminin; et la décision de réaliser ce principe dans le

domaine municipal d'abord. C'est certainement un pas en avant. De plus, une circulaire et un questionnaire seront adressés une quinzaine avant les élections à tous les candidats au Grand Conseil, et une vigoureuse campagne par voie d'affiches et de propagande parmi nos membres électeurs sera faite en faveur de ceux qui se seront déclarés partisans de notre cause et prêts à la soutenir. L'assemblée générale du 25 septembre a encore voté à l'Union française pour le Suffrage des Femmes une résolution de sympathie au sujet des déportations commises dans les départements envahis, dont voici le texte: « L'Association genevoise pour le Suffrage féminin, réunie « en assemblée générale le 25 septembre 1916, tient à exprimer à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes ses sentiments de « vive sympathie pour les souffrances morales et matérielles en- « durées par les femmes et les jeunes filles françaises, déportées par « l'ordre des autorités allemandes dans le nord de la France. » — Les thés suffragistes reprendront régulièrement le premier lundi de chaque mois, dès le 6 novembre; la Commission des conférences s'apprête à organiser cet hiver de nouveau toute une série de réunions de propagande en ville, à la campagne, et dans des groupements privés; et une commission spéciale prépare la troisième édition, celle de 1917, du calendrier suffragiste, dont le succès a été croissant. Notre Comité compte aussi établir une statistique documentaire des résultats du suffrage féminin ecclésiastique depuis six ans qu'il fonctionne chez nous, et s'occupe, de concert avec l'Union des Femmes, de l'organisation d'un cours, dont la première partie sera consacrée, comme l'année dernière, à des exercices pratiques de discussion, sous la direction de M. le prof. P. Moriaud, et la seconde, à des leçons de rédaction de communiqués à la presse, de comptes-rendus, et de journalisme élémentaire, dirigées par M. Jean Debrit, rédacteur à la *Guerre Mondiale*. — Enfin, pour mettre la note gaie dans ce programme sérieux, un souper familial est organisé pour réunir toutes et tous les suffragistes participant aux réunions de l'Alliance, pour le samedi 14 octobre, à 7 heures, au restaurant Nantermod, rue de Candolle. On peut encore s'inscrire (1 fr. 75 par tête), auprès de Mme Kather, rue du Vieux-Collège, 4.

E. Gd

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — Si le thé de membres du 5 octobre, spécialement consacré à un entretien sur l'Alliance et les sujets qui seront traités à l'Assemblée des 14 et 15 octobre, a été la première manifestation publique, cet automne, de notre activité, le Comité et les Commissions spéciales ont repris, depuis près de six semaines déjà, leur travail. La réception de l'Alliance occupe naturellement beaucoup les 18 membres de la grande Commission de réception, dont plusieurs des sous-commissions ont déjà accompli un beau travail, et qui se réunit maintenant toutes les semaines. En outre, le Comité de l'Union avait convoqué, le 29 septembre, un certain nombre de personnalités pédagogiques compétentes pour discuter avec M^{lle} Lucy Dutoit, rapporteur français, le sujet de *l'éducation civique au moyen d'examen*, inscrit à l'ordre du jour de la séance du 16 octobre: l'entretien a été fort intéressant, et a jeté les bases d'une discussion animée sur les rapports de M^{lles} Zehnder et Dutoit. — L'Ouvroir, qui a fourni tout l'été du travail à domicile à plus de 100 ouvrières, a rouvert ses portes, le 2 octobre, avec de grosses commandes de la Croix-Rouge genevoise, du Département de l'Instruction publique, et plusieurs commandes particulières à exécuter. Pour remédier à certains abus, le travail à l'atelier de couture sera maintenant payé aux pièces. L'hiver s'annonçant mauvais pour les chômeuses féminines, notre Ouvroir nous semble aussi utile que jamais, et c'est avec un vrai regret que nous avons dû nous décider à fermer, faute de matière première et d'ouvrières capables, l'atelier de raphia, sur le compte duquel nous avions fondé tant d'espérances, mais qui, n'ayant pu être qu'un atelier philanthropique de crise, grevait notre budget de façon inquiétante. — Le Comité s'occupe en ce moment de l'organisation de conférences sur la littérature allemande, dont il a déjà souvent été question; la Section de lecture travaille à réorganiser le service de la bibliothèque, qui laissait beaucoup à désirer, et la Commission des Assurances a remporté un beau succès, cet été, en obtenant du Département de Justice et Police l'impression et l'encartage gratuits dans tous les livrets de famille d'une petite note sur les avantages de l'assurance-maladie. C'est là une excellente propagande, que viendront compléter l'œuvre du Bureau de renseignements, et les conférences que la Commission projette de faire cet hiver. — Le volume qui contient nos conférences d'éducation nationale va enfin sortir de presse pour